

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 21 avril 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 21 avril 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Larue, Édouard \(1828-1902\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 1 p. (247r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 21 avril 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 09/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11146>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 avril 1872](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé

À propos de la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire : Godin presse Larue de faire les démarches pour parvenir à la licitation des immeubles qu'il possède en commun avec Esther Lemaire.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Larue, Édouard (1828-1902)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Politique

Biographie Avocat et homme politique français né en 1828 à Vervins (Aisne) et décédé en 1902 à Malzy (Aisne). Pierre François Édouard Larue est avoué à Vervins dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Il est nommé maire de Vervins en 1874. Il acquiert le château de Brandouzy à Malzy (Aisne) dans le canton de Guise.

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en

raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Quise 21 Avril 1872

217

A Monsieur Larue.

Monsieur,

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de vous exposer le désir que j'avais d'arriver à la prompte licitation des immeubles communs entre Mad^e Godin et moi et vous ai souvent prié de suivre activement sur la procédure engagée.

Pour des considérations que je n'ai pas à rechercher vous avez cru pouvoir jusqu'ici retarder l'exécution de toutes les mesures nécessaires.

Le refus de Mad^e Godin de se prêter à toute tentative de conciliation me commande d'insister de nouveau auprès de vous pour que vous preniez l'initiative des poursuites de vente.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien m'informer dans le plus bref délai de l'état de la procédure que vous aurez suivie.

Veuillez agréer mes bien parfaites civilités.

Godin